

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée -
privilégiée 28/11/2018 - 8h00

ANVERS, LE 28 NOVEMBRE 2018



INTERVEST
OFFICES & WAREHOUSES

CE DOCUMENT N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AU CANADA, EN SUISSE (EXCEPTÉ EN CE QUI CONCERNE LE PLACEMENT PRIVÉ ÉVENTUEL DES SCRIPS AUPRÈS D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS EN SUISSE) EN AUSTRALIE, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD NI DANS TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OÙ CETTE DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE. IL EXISTE ÉGALEMENT D'AUTRES RESTRICTIONS.

Annonce résultats augmentation de capital: 82,35% souscrit après la période de souscription avec droits d'allocation irréductible

Offre publique de souscription à concurrence de maximum 5.397.554 actions nouvelles pour un montant maximum de € 99.854.749 dans le cadre d'une augmentation de capital en espèces dans les limites du capital autorisé avec droit d'allocation irréductible

Lancement d'un placement privé de scrips ce 28 novembre 2018

Intervest Offices & Warehouses sa annonce que pendant la période de souscription avec droits d'allocation irréductible, qui s'est clôturée le 26 novembre 2018, 4.444.732 actions nouvelles ont été souscrites au prix d'émission de € 18,50. Ceci représente une inscription de 82,35% du nombre total d'actions nouvelles offertes.

Les 3.334.881 droits d'allocation irréductible, représentés par le coupon n° 20, qui, au moment de la clôture de la période de souscription (i) n'ont pas été exercés et (ii) qui sont liés à des actions nominatives et ont été exercés mais pour lesquels le prix de souscription total n'a pas été payé dans les délais et qui sont donc qualifiés comme des droits d'allocation irréductible non-exercés, seront dès lors offerts dans le cadre d'un placement privé accéléré et exempté avec composition d'un carnet d'ordres, comme décrit à la section 8.1.3 du Prospectus.

Cette vente aura lieu immédiatement après la diffusion de ce communiqué de presse. Les acheteurs des scrips devront souscrire aux actions nouvelles encore disponibles au même prix et selon le même ratio que ceux valables pour la souscription par l'exercice des droits d'allocation irréductible, soit 2 actions nouvelles (à € 18,50 par nouvelle action) pour 7 droits d'allocation irréductible (sous forme de scrips). Les



revenus nets de la vente de ces scrips (le «montant excédentaire») seront payés sous remise du coupon n° 20, en principe à partir du 4 décembre 2018. Si les revenus nets s'élèvent à moins de € 0,01 par scrip, ceux-ci ne seront pas distribués aux détenteurs des droits d'allocation irréductible non-exercés, mais seront transférés à la société.

Le résultat des souscriptions aux actions nouvelles suite à l'exercice des scrips et le montant excédentaire qui revient aux détenteurs des droits d'allocation irréductible non-exercés, si les revenus nets s'élèvent à € 0,01 par scrip ou un montant supérieur, seront en principe publiés le 28 novembre 2018 par un communiqué de presse, après la clôture du placement privé des scrips.

Le paiement et la livraison des actions nouvelles se fera le 30 novembre 2018. En principe, les actions nouvelles seront admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

La négociation des actions de la société sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendu, à la demande de la société, aujourd'hui le 28 novembre 2018, à partir de l'ouverture de la bourse, et ceci jusqu'au moment de la diffusion du communiqué de presse sur les résultats de l'offre (en ce compris les résultats du placement privé des scrips), qui sera publié sur le site web de la société plus tard dans la journée.

La Banque Degroof Petercam intervient comme Global Coordinator et ensemble avec Belfius Banque, ING Belgique et KBC Securities comme Joint Bookrunners.

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques dans et en dehors du centre des villes. La partie se rapportant aux bureaux dans le portefeuille immobilier est concentrée sur l'axe Anvers - Malines - Bruxelles; la partie logistique sur l'axe Anvers - Bruxelles - Nivelles et Anvers - Limbourg - Liège, avec extensions en Belgique, aux Pays-Bas et vers l'Allemagne. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va beyond real estate en offrant des 'solutions clé en main' (une solution globale sur mesure et pour le client) comprenant un large éventail de services, du co-working et des serviced offices.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit Belge,
Jean-Paul SOLS - ceo ou Inge TAS - cfo, T. + 32 3 287 67 87.

<https://www.intervest.be/fr/>